

L'Eau média

« Le lac Mégantic », Pierre Charland © Le Québec en images, CCDMD

Bulletin de liaison du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

Mot du président

Russell Gilbert, président
president@cobaric.qc.ca

L'automne a été une saison importante en termes de représentation pour le COBARIC. En plus des divers comités sur lesquels nous siégeons de façon statutaire, nous avons participé aux consultations des Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire des régions de l'Estrie et de la Chaudière-Appalaches, les deux régions administratives qui concernent notre bassin versant. Dans les deux cas, l'eau a été reconnue comme un enjeu incontournable à considérer pour un développement intégré des ressources et du territoire. Nous avons également participé aux consultations d'Hydro-Québec et des promoteurs de projets éoliens se déroulant dans le bassin versant afin de favoriser la réalisation de ces projets tout en diminuant les impacts de ceux-ci sur les ressources hydriques. Puis, comme une grande proportion d'organisations québécoises, le Comité a pris position concernant le développement de la filière énergétique des gaz de shale au Québec. En raison des impacts potentiels de ce type d'industrie sur la ressource eau, nous croyons qu'il est nécessaire de mettre en application le principe de précaution. Il importe d'investiguer davantage sur les conséquences environnementales de cette activité et d'encadrer adéquatement l'exploration et l'exploitation de cette ressource avant d'autoriser le développement de cette industrie. Une ressource vitale est en jeu, l'eau ...

La fin de l'année 2010 correspond à la fin de certains projets pour le COBARIC. C'est le cas de celui du ruisseau d'Ardoise et celui du Système de surveillance de la rivière Chaudière. Toutefois, même si en théorie ces projets sont complétés, nous espérons que des phases subséquentes de ces projets soient initiées et qu'ils puissent servir d'inspiration au démarrage de nouveaux projets, ici et ailleurs.

Je souhaite finalement souligner qu'à l'occasion du premier Forum québécois sur la gestion de l'eau au Québec, qui s'est déroulé en octobre dernier, et qui rassemblait des gens du secteur municipal, industriel, communautaire, commercial, scolaire et gouvernemental, l'importance du travail de concertation réalisé par les organismes de bassin a été reconnue et la nécessité de les financer adéquatement a été soulignée à plusieurs reprises. Ainsi, la gestion intégrée de l'eau par bassin versant devient un incontournable au Québec.

Je vous souhaite une bonne lecture et un joyeux temps des Fêtes!



Une nouvelle recrue au COBARIC

Du 17 décembre 2010 au 24 octobre 2011, la direction du COBARIC sera assurée par Madame Marie-Hélène Cloutier en raison du congé de maternité de la directrice générale actuelle. Originaire de Vallée-Jonction, Marie-Hélène est biologiste de formation. Elle a préalablement occupé les fonctions de chargée de projets au sein du Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire et d'administratrice du Conseil de bassin de la rivière aux Anglais.

Pour la contacter : mhcloutier@cobaric.qc.ca

Le COBARIC prend position au sujet du gaz de shale

Le 11 novembre dernier, le COBARIC a déposé un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur le développement durable de l'industrie du gaz de shale au Québec auprès du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Puisque ce type d'exploitation peut avoir des répercussions sur l'eau de son territoire, le COBARIC, qui préconise le principe de précaution, fait 22 recommandations au BAPE au sujet de l'encadrement de l'industrie du gaz de schiste et demande que le «gouvernement du Québec mette en œuvre les mesures nécessaires et adéquates afin de s'assurer que l'exploration et l'exploitation des gaz de shale n'impactent pas la qualité et la quantité d'eau disponible pour les générations futures». Vous pouvez consulter le mémoire sur notre site internet (www.cobaric.qc.ca).



Visite centrale hydroélectrique d'Innergex
Source : COBARIC

Une visite enrichissante

Agrémentée d'une ballade automnale dans le merveilleux parc des Chutes-de-la-Chaudière, les administrateurs du COBARIC ont eu l'opportunité de visiter la centrale hydroélectrique d'Innergex située à l'embouchure de la rivière Chaudière, le 20 octobre dernier. À cette occasion, des explications sur le fonctionnement de la centrale et les installations en place ont permis aux participants de mieux comprendre les principes de la production hydroélectrique. Nous remercions les gens Innergex de nous avoir si bien reçu.

Le projet du ruisseau d'Ardoise, en conclusion

Les résultats des démarches entreprises dans le cadre du projet de restauration et de mise en valeur du ruisseau d'Ardoise, à Saint-Georges ont été dévoilés lors d'une conférence de presse le 23 novembre dernier.

IQBP

Pour remplir les objectifs du projet, le COBARIC a établi l'indice de la qualité bactériologique et physicochimique (IQBP) qui permet d'apprécier la qualité de l'eau d'un cours d'eau. Les cotes obtenues variaient de satisfaisantes à bonnes en 2009. Ce sont la turbidité et la présence de coliformes fécaux dans l'eau qui affectent le plus la qualité de l'eau de ce ruisseau.

IIB

L'évaluation de l'indice d'intégrité biotique (IIB), qui permet de déterminer la qualité des habitats fauniques démontre que la qualité des habitats est faible. Les facteurs permettant de tirer cette conclusion sont la faible diversité des espèces présentes dans le cours d'eau, leur niveau élevé de tolérance à la pollution et leur régime alimentaire principalement omnivore (donc peu spécialisé). Ces espèces sont donc moins exigeantes au niveau des caractéristiques de leur habitat.

BENTHOS

Quand aux résultats préliminaires de l'inventaire du benthos (le lit d'un cours d'eau), ils montrent que les spécimens de vers, mollusques et insectes récoltés contiennent une grande variété d'espèces dont plusieurs sont intolérantes à la pollution. Ceci vient confirmer les résultats de l'IQBP à l'effet que la qualité de l'eau du ruisseau est bonne.

BANDES RIVERAINES

Il est à noter que les berges du ruisseau qui traverse le parc Rodrigue à Saint-Georges ont été revégétalisées en juillet 2010 dans le but de protéger l'intégrité de ce milieu aquatique et de servir de site de démonstration. En respectant les trois ceintures de végétation d'une bande riveraine fonctionnelle (herbacées, arbustes et arbres), un total de 747 plants ont été mis en terre pour réaliser cette bande riveraine modèle. Dès le printemps 2011, un panneau d'interprétation expliquant l'importance et les avantages de préserver ou de créer une bande végétale en bordure des plans d'eau permettra d'informer et de sensibiliser les usagers du parc Rodrigue sur ce sujet.

INFORMATIONS

Pour finir, des démarches de sensibilisation ont été entreprises par l'envoi de communications aux riverains du ruisseau d'Ardoise, la diffusion d'un dépliant d'information portant sur le projet et l'organisation de 2 soirées d'information, une qui s'est tenue en mars 2010 et qui était destinée aux agriculteurs situés en amont de la zone de projet et une qui aura lieu le 8 décembre prochain et qui est destinée aux citoyens.



Sur la photo : Monsieur Russell Gilbert, président du COBARIC; Monsieur François Fecteau, maire de la ville de Saint-Georges; Monsieur Benoît Mercille, directeur des communications et des partenariats financiers de la Fondation de la Faune du Québec; Madame Françoise Auger, chargée de projets et des communications du COBARIC. Source : COBARIC

CARREFOUR D'ACTIVITÉS

Soirée d'information sur le ruisseau d'Ardoise à Saint-Georges

Une soirée d'information qui portera sur les réalisations du projet de restauration et de mise en valeur du ruisseau d'Ardoise et où les thèmes de la qualité de l'eau, des bandes riveraines et de l'habitat du poisson seront abordés se déroulera :

Date : 8 décembre 2010
Heure : 19 h 30 à 21 h 30
Endroit : Hôtel de Ville de Saint-Georges, Salle du Conseil – niveau 3, 11700, boulevard Lacroix, Saint-Georges



Pour consulter le programme de la soirée : www.cobaric.qc.ca

Périodes des fêtes

Veillez noter que nos bureaux seront fermés pour la période des fêtes, soit du 23 au 31 décembre 2010 inclusivement.

À diffuser

Faites-nous part d'une nouvelle ou d'une activité liée à l'eau et qui se déroule sur le territoire du bassin versant : fauger@cobaric.qc.ca

Le COBARIC accordera du financement pour contrer les algues bleu-vert

Le COBARIC lance, pour la 2e année, son programme de financement pour les associations de lacs du bassin versant de la rivière Chaudière qui désirent développer un projet visant à contrer la prolifération des algues bleu-vert dans leur plan d'eau. L'enveloppe totale allouée au programme est de 3000\$. Les critères d'admissibilité au programme 2010-2011 et son formulaire de demande sont disponibles sur le site internet du COBARIC (www.cobaric.qc.ca). La date limite pour déposer une demande est vendredi le 18 mars 2011 à 16 h. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Mme Françoise Auger au 418-389-0151 ou par courriel au : fauger@cobaric.qc.ca.

Des plans d'eau du bassin versant sont touchés par les algues bleu-vert en 2010

En date du 15 septembre, 5 plans d'eau du bassin versant de la rivière Chaudière avaient été touchés par les cyanobactéries pendant l'année 2010. Les plans d'eau sont :

- lac Mégantic : municipalités de Frontenac, Piopolis et Marston ;
- rivière Béclair : municipalité de Sainte-Marie ;
- lac Fortin : municipalités de Saint-Victor et Saint-Alfred ;
- lac à Busque : municipalité de Saint-Benjamin ;
- lac Poulin : municipalité de Lac-Poulin.

Pour les lacs Poulin et à Busque, il s'agit d'un premier épisode de floraison d'algues bleu-vert, alors que tous les autres lacs ont déjà été touchés par le passé. Pour ceux et celles qui souhaitent consulter le bilan provisoire pour l'ensemble de la province, celui-ci est disponible sur le site du Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (www.mddep.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/algues.htm).

Pour nous joindre

Commentaires généraux (COBARIC) :

700, rue Notre-Dame Nord, suite D
Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9
Téléphone: 418 389-0476
Télécopieur: 418 387-7060

Rédaction :

Toute l'équipe du COBARIC
Courriel: cobaric@cobaric.qc.ca
« L'Eau média est publié quatre fois l'an »